



COMMISSION ARBITRES

MARDI 30 avril 2024 à 18h30

Procès-Verbal N°653

Président : SABATINO Joseph

Présents : LALO Aboubakar, TREVISAN Ludovic, SAINT ALBIN Laurent

Excusés : KODJADJANIAN Jean-Marie, THEVENIN Cyril, FERNANDES Carlos, VAGNEUX Luc, AKYUREK Mustafa, CUSANNO Stephane

arbitres@isere.fff.fr

RAPPELS

Suite à certains retours, la CDA rappelle que les arbitres sont tenus d'être présents 1h avant le match de district.

Des contrôles inopinés seront opérés pour détecter d'éventuelles irrégularités.

La CDA accorde également une importance capitale à la présentation avec une tenue d'arbitre appropriée.

NOTE AUX CLUBS

Suite aux nombreuses absences d'arbitres dues à l'impraticabilité des terrains et aux inversions des matchs, en plus d'informer les instances du District, il faut impérativement appeler les arbitres dont les coordonnées peuvent être consultables sur FootClubs.

OBSERVATIONS TUTORATS

Les arbitres désirant effectuer leur observation sont priés de déterminer leur jour de disponibilité auprès du responsable Observateurs.

Les arbitres devant observer sont tenus de se mettre en indisponibilité pour être présents le jour de leur observation.

Concernes les arbitres D1- D2 : ceux-ci doivent accomplir 2 observations ou 1 tutorat (4 rencontres jeunes 80 €) bonus –malus = 0

Si non effectués = malus de -0,3

Si 1 autre tutorat (4 rencontres jeunes 80 €) de plus ou 2 observations = bonus + 0.3

Si 1 autre tutorat (4 rencontres jeunes 80€) supplémentaire, aucun bonus en plus et n'influe pas le classement des arbitres.

- **RESPONSABLE TUTORATS** : SAINT ALBIN Laurent. Merci de prendre en compte le mail pour les tutorats : tutorat.arbitres38@gmail.com

Les arbitres intéressés par le tutorat sont priés de s'inscrire à l'adresse mail ci-dessus.

Tutorats reçus

- Belle par MERIMI 3/4
- Benchekroun par YUKSEL 4/4
- Benhamid par DURSUN 4/4
- Denis par CHOKOR 3/4
- Mazari par BELKHIR 4/4
- Trichet par N'AIT DRISS 1/4

RAPPEL : Pour un meilleur suivi du tutorat, les rapports des matchs doivent être fournis avant MARDI suivant le jour de la rencontre.

COURRIERS CLUBS .

Demande d'arbitre

US RO-CLAIX - MURETTE US - U17 D3 du 24/05/2024

US RO-CLAIX - ENT LIERS BONN ECBF 2 - U15 D3 du 09/03/2024

As CROSSEY- BILIEU – D5 du 05/05/2024

Transmis au désignateur. Satisfactions vous seront données dans la mesure de nos disponibilités.

ST SIMEON DE BRESSIEUX et SAINT LATTIER : Lus et notés. Procédure en cours.

COURRIERS ARBITRES

Anthony GRUFFAZ : Lu et noté. La CDA vous remercie pour votre investissement dans l'arbitrage et vous souhaite une bonne continuation.

Oriol LESAGE : Lu et pris note.

Maxime GRANJON-DELAIRE : Rapport lu et noté.

Manuel ARAUJO DA SILVA : Certificat médical reçu

Hafid MILIANI : Certificat médical reçu.

Président

Joseph Sabatino

Secrétaire de rédaction

Aboubakar Lalo

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues